

Ancien N° régional :

MONT OUZON

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 1 552 ha

Haute-Savoie

LA BAUME, LE BIOT, BONNEVAUX, CHEVENOZ, LA FORCLAZ, VACHERESSE,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

74100001,74100002

Description et intérêt du site

Le massif du Chablais appartient aux « Préalpes » au sens géologique du terme. Ceci signifie qu'en dépit de sa position périphérique, une grande partie des roches qui le constituent proviennent pourtant des zones les plus internes de la chaîne : elles ont ainsi été transportées par "charriage" sur des distances considérables lors des phases de la surrection alpine.

Le petit massif du Mont Ouzon, qui culmine à 1880 m d'altitude, s'insère à la jonction des deux vallées de la Dranse d'Abondance et de celle de Morzine : il est situé au cœur du Chablais.

Il illustre une belle variété d'habitats naturels représentatifs des étages montagnard et subalpin, dont des pelouses calcaires.

La flore présente des éléments de grand intérêt au sein des formations à hautes herbes, les « mégaphorbiaies » (Aconit paniculé, Céphalaire des Alpes...), ou des secteurs secs (Œillet de Grenoble, Gentiane croisette, Orchis pâle, Renoncule vénéneuse...).

La faune est également bien représentée (Chamois, Faucon pèlerin, Tétraz Lyre...).

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de ce réseau dont les ensembles les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables sont retranscrits par des zones de type I.

En dehors de ces dernières, il existe par ailleurs souvent des indices forts de présences d'espèces ou d'habitats déterminants : d'accès difficile, ce massif n'a en effet probablement pas encore révélé toutes ses potentialités en la matière.

Le zonage de type II englobe les éboulis instables correspondant à des milieux faiblement perturbés

Il souligne particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales :

- en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées ;
- à travers les connections existant avec d'autres ensembles naturels du Chablais.

L'ensemble présente par ailleurs un intérêt paysager.

Milieux naturels

34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
41.16	HETRAIES SUR CALCAIRE

Flore

Aconit paniculé	<i>Aconitum variegatum subsp. paniculatum</i> (Arcangeli) Greuter & Burdet
Arabette nouvelle	<i>Arabis nova</i> Vill.
Céphalaire des Alpes	<i>Cephalaria alpina</i> (L.) Roemer & Schultes
Œillet de Grenoble	<i>Dianthus gratianopolitanus</i> Vill.
Gentiane croisette	<i>Gentiana cruciata</i> L.
Gentiane à feuilles orbiculaires	<i>Gentiana orbicularis</i> Schur
Orchis pâle	<i>Orchis pallens</i> L.
Pâturin hybride	<i>Poa hybrida</i> Gaudin
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth
Renoncule Thora (Renoncule vénéneuse)	<i>Ranunculus thora</i> L.
Saule faux daphné	<i>Salix daphnoides</i> Vill.
Sauge verticillée	<i>Salvia verticillata</i> L.
Sénéçon des Alpes	<i>Senecio alpinus</i> (L.) Scop.
Tozzie des Alpes	<i>Tozzia alpina</i> L.
Vesce des bois	<i>Vicia sylvatica</i> L.

Faune vertébrée

Mammifère

Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>
---------	----------------------------

Oiseau

Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Cassenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>
Tétras lyre	<i>Tetrao tetrix</i>

Reptile

Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>
--------------------	-----------------------

Faune invertébrée

Pas de donnée disponible

Bibliographie

Pas de donnée disponible

